

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone

 **Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

 **0977 408 408**
 APPEL NON SURTAXE

 **urgence 24h/24**

 **0977 401 142**
 APPEL NON SURTAXE

 **SUEZ Eau France - service client**
TSA 70001
54528 Laxou cedex

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



MME M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Service de l'Eau d'ORSAY

Facture de décembre 2016 à mars 2017

17 Mars 2017

	m ³	prix m ³ **	montant TTC
Votre abonnement			8,86 €
Votre consommation	33 m ³	4,86 €	160,28 €

Net à payer

169,14 €

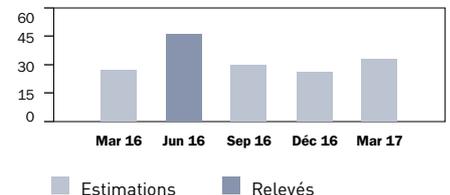
Merci de régler cette facture au plus tard le 03 avril 2017
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
 ** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime, pour 1000 litres, soit 0,00486 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



Adresse desservie :
 MME M THOMAS THIBAUT

29 RUE DE LA CURE D AIR
 91400 ORSAY

Prochain relevé :
 Juin 2017
 Prochaine facture :
 Juin 2017

En choisissant la mensualisation votre prochaine échéance serait seulement de 56 euros.

Date et Lieu	Signature
--------------	-----------

MME M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

IBAN : FR2120041000010855425R02073
 ICS : FR70ZZZ236497
 RUM : TIP191140980010165885311000000000

Montant : 169,14 €

TIPSEPA

SUEZ EAU FRANCE SAS
 TSA 80154
 41974 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SUEZ Eau France SAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SUEZ Eau France SAS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

114093704259 THOMAS THIBAUT 20041000010855425R02073

191140002438 39980010165885311000000000945108 16914

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :

www.toutsurmoneau.fr

N° compteur	Nouvel index	Ancien index	Consommation
D06LA344154	Estimé le 16/03/2017	1018	Estimé le 05/12/2016
		985	33 m ³

N°Facture : 1016588531-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			64,02		67,53
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/03/2017 au 31/05/2017	0,25	33,60	8,40	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France				0,0	
du 06/12/2016 au 28/02/2017	27,80 m ³	1,6060	44,65	5,5	
du 01/03/2017 au 16/03/2017	5,20 m ³	1,6396	8,53	5,5	
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie du 06/12/2016 au 16/03/2017	33 m ³	0,0676	2,23	5,5	
Voies Navigables de France				0,0	
du 06/12/2016 au 31/01/2017	18,60 m ³	0,0063	0,12	5,5	
du 01/02/2017 au 16/03/2017	14,40 m ³	0,0065	0,09	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			69,19		76,10
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part Suez Eau France réseau intercommunal du 06/12/2016 au 31/12/2016	8,50 m ³	0,1827	1,55	10,0	
Part Suez Eau France réseau intercommunal du 01/01/2017 au 31/01/2017	10,10 m ³	0,1850	1,87	10,0	
Part Suez Eau France réseau intercommunal du 01/02/2017 au 16/03/2017	14,40 m ³	0,1888	2,72	10,0	
Part SIAHVV Transport & Traitement du 06/12/2016 au 31/12/2016	8,50 m ³	0,4430	3,77	10,0	
Part SIAHVV Transport & Traitement du 01/01/2017 au 16/03/2017	24,50 m ³	0,45	11,03	10,0	
Part Commune d'Orsay du 06/12/2016 au 16/03/2017	33 m ³	0,8740	28,84	10,0	
Part SIAAP	8,70 m ³	0,5720	4,98	10,0	
Part SIAAP	24,30 m ³	0,5940	14,43	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			23,76		25,51
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Lutte contre la pollution du 06/12/2016 au 31/12/2016	8,50 m ³	0,42	3,57	5,5	
Lutte contre la pollution du 01/01/2017 au 16/03/2017	24,50 m ³	0,42	10,29	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 06/12/2016 au 16/03/2017	33 m ³	0,30	9,90	10,0	
TOTAL HT			156,97		
MONTANT TVA (5.5 %)			4,27		
MONTANT TVA (10.0 %)			7,90		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					169,14
Net à payer					169,14 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent de même qu'un droit d'opposition que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès, SUEZ Eau France SAS, SUEZ Eau France - service client TSA 70001 54528 Laxou cedex



TREL098F00001016588531000169144N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de SUEZ Eau France SAS dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR0720041000010394030Z02028 en indiquant votre référence client (98- 6054518615).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.